



La maison de retraite vol mon grand pere

Par **Derevko**, le **31/10/2011** à **02:20**

Bonjour,

Nous avons placé depuis 2 ans notre grand père dans une maison de retraite. Depuis son état s'est malheureusement dégradé et nous avons dû le faire hospitaliser. Nous pensons qu'il ne lui reste malheureusement plus beaucoup de temps. Le problème qui se pose est le suivant :

Nous nous sommes rendus compte que la maison de retraite avait cessé de nous faire parvenir les relevés bancaires de mon grand père, et qu'elle s'était permis de verser une partie de son argent sur un compte dont nous ne connaissons pas la provenance, et qui n'a justament aucune utilité. Ce qui fait que tous les prélèvements pour mon grand père (téléphone, canal+) sont rejetés puisque le compte n'est pas suffisamment alimenté. Hors il y avait cependant assez sur son compte pour prévoir ces dépenses, et nous pensons que celui-ci a été volé par la trésorière plus d'une fois.

Mon grand père souhaiterait donner procuration à ma mère, mais pour cela il aurait fallu que mon grand père se déplace, mais il n'a plus la force. Et il est bien évident que le banquier (puisque pas assuré de son trajet) ne se déplacera pas.

Par quels moyens peut-on s'assurer que mon grand père perçoit bien son argent sans que celui-ci soit volé en partie, afin que nous soyons sûrs qu'on n'abuse pas de sa faiblesse?

Aujourd'hui nous ne nous intéressons pas à son capital, mais il est bien évident que nous ne pouvons laisser passer cet abus absolument inhumain.

J'espère que vous pourrez nous aider.

Par **lilie671**, le **06/11/2013** à **10:49**

Bonjour,

il m'arrive actuellement le même problème avec ma grand mère. je vais la mettre sous tutelle et demander à être tutrice c'est le seul moyen.